

Réponse du président de l'Observatoire du monde juif à l'article de Tarik Ramadan à propos de l'islam, de la République et de la laïcité.

Pas de citoyenneté à géométrie variable

Par Shmuel TRIGANO

vendredi 06 juin 2003

Shmuel Trigano est professeur des universités, président de l'Observatoire du monde juif.

Il vient de publier «la Démission de la République. Juifs et musulmans en France» (PUF).

Ce n'est pas aux hôtes de s'ajuster aux conditions de leurs invités. Il y a en effet des lois de l'hospitalité qui valent pour les deux parties.

L'article de Tarik Ramadan «Pas de loi contre le foulard» (*Libération* du 7 mai) est un condensé - pour une fois sans faux-fuyants - de l'idéologie problématique qui nourrit le discours de l'inscription de l'islam dans la République et avant tout de l'intégration d'une importante population de nouveaux ou de futurs Français dans l'identité nationale. On y voit pointer, pour la première fois, sous le discours convenu de la victime, le discours impérieux de l'apprenti maître, un discours qui ne laisse pas d'inquiéter quant à la conception qu'il implique de la citoyenneté, dont il se recommande *urbi et orbi* tout au long de sa plaidoirie.

Il manifeste en effet une approche inédite en matière d'accès à la citoyenneté ou de sa jouissance normale : revendicatrice et exigeant des autres bien plus que de soi-même. Je n'ai pas connaissance qu'une telle attitude se soit rencontrée dans toutes les vagues d'immigration que la France a connues. Il ne faut pas biaiser avec le problème posé, le fait social que constitue l'immigration est simple : des nouveaux venus demandent à entrer dans une communauté nationale. Ce ne peut être ni l'objet d'un droit, ni d'une exigence et encore moins d'une mise en demeure. Si cette communauté nationale leur ouvre la porte, c'est en fonction d'un processus à travers lequel elle leur fait place, tandis qu'ils font l'effort de s'ajuster aux conditions de leur nouvelle patrie, en l'occurrence la loi républicaine et l'identité nationale française. Ce n'est pas aux hôtes de s'ajuster aux conditions de leurs invités. Il y a en effet des lois de l'hospitalité qui valent pour les deux parties d'une telle relation.

Ce n'est pas ce que fait entendre Tarik Ramadan qui donne le sentiment de parler de puissance à puissance avec le gouvernement («*citoyens français, ils prennent la mesure de leurs immenses responsabilités politiques à l'aune de la confiance que vous saurez leur accorder et de leurs droits légitimes que vous devez de faire respecter*»). Tout en arguant que la menace électoraliste qu'il agite «*s'oppose dans les faits aux tentations communautaristes*», c'est bien pourtant d'un communautarisme hautement politisé qu'il s'agit ici. Il suppose que l'électorat musulman constitue une puissance avec laquelle il faut compter et qui

peut tenir désormais en respect la puissance publique. N'est-il pas un peu trop tôt pour agiter une telle éventualité ? Ne faut-il pas laisser le temps aux récents venus dans la citoyenneté française de trouver leur place et de s'ajuster aux normes de leur nouvelle existence ? Le ton de Tarik Ramadan ne peut que saper ce lent processus et miner la confiance de l'opinion publique.

Ce n'est pas en la culpabilisant qu'il peut réussir à rendre acceptable le message qu'il veut délivrer. Il compare en effet la situation contemporaine à la situation coloniale (*«On a vécu ces traitements en d'autres temps, sous d'autres latitudes, quand on allait jusqu'à négliger la loi pour contrôler les indigènes. Souvenez-vous, la laïcité était alors bonne pour la métropole mais non pas l'Algérie.»*) C'est se méprendre totalement sur la nature de la situation actuelle. La France n'est pas une colonie. Les ex-colonies sont devenues des Etats indépendants qu'une partie de leurs citoyens (les immigrés) a choisi de quitter pour demander l'hospitalité à l'ancienne puissance coloniale (rappelons tout de même, comme critère d'évaluation, que les non-musulmans ont dû fuir aussi la société inhospitalière de ces Etats qui, tous, sans exception, se sont donné l'islam comme religion d'Etat). De ce point de vue-là, les populations immigrées sont demanderesse et ne peuvent se prévaloir d'une quelconque obligation de cette puissance à leur égard en France même, ni de sa culpabilité de principe qui l'obligerait indéfiniment envers elles.

On retrouve dans l'argumentation qui soutient cette position tout le relativisme du politiquement correct qui avait inspiré aux socialistes une politique qui a catastrophiquement échoué. On ne peut identifier, en effet, la cause des problèmes de l'immigration (*«les banlieues vont mal... la violence augmente... la peur s'installe»*, écrit Tarik Ramadan) à des circonstances uniquement sociales et économiques, génératrices de pauvreté et de relégation sociale. Si l'on doit réprover avec la dernière énergie toute discrimination raciste, il ne faut tout de même pas négliger que tout nouveau venu dans un pays commence petitement et progresse peu à peu dans l'ascension sociale, surtout quand sa condition socio-économique n'était pas opulente à l'origine. Ce fut la règle de toutes les époques. On ne peut avoir tout, tout de suite ! Et se retourner à la moindre anicroche contre *«la communauté des nantis,... Français, blancs de souche»*.

En revanche, pertinente est l'idée que *«cela n'a rien à voir avec la religion des agresseurs»* (mais qui a dit que toute cette population est «agressive» ?), quoique peut-être pas dans le sens qu'il lui donne. En effet, le problème auquel est confrontée la France concerne avant tout la politique et l'identité nationale (l'entrée dans la citoyenneté et la nationalité d'une grande population étrangère), bien plus que la laïcité, quoique ces deux questions soient articulées. Durant vingt ans, on s'est défaussé sur la religion d'un problème centralement politique. Face à ce défi politique, la démission de toutes les élites françaises a en effet été totale, au point de mettre gravement en danger l'intégration inévitable et souhaitable de cette population. La gauche a renoncé à l'identité nationale pour ne retenir que le social, la droite a laissé l'identité nationale à J.-M. Le Pen pour ne retenir que la dimension sécuritaire.

C'est dans cette désertion massive du lieu de la nation que s'inscrit par exemple Tarik Ramadan pour pousser les pions d'une revendication irréaliste, demandant à inscrire la culture des immigrés dans la culture nationale et, en somme, d'ajuster l'identité nationale à l'identité culturelle et religieuse des immigrés.

C'est le monde à l'envers. Jusqu'alors, c'était l'inverse qui était la règle. Les immigrés s'inséraient en se réformant dans l'identité nationale de leur pays d'accueil.

Bizarrement, de façon apparemment incohérente, il met cette démarche en balance ou en concurrence avec «*l'enseignement de l'Holocauste*». Cette comparaison est cependant très significative. Il recourt ici en effet à une des tactiques favorites des activistes de l'islamisme qui utilisent les symboles de la communauté juive comme un paravent, un «cheval de Troie», pour revendiquer des privilèges qu'elle est supposée posséder.

Tarik Ramadan ignore peut-être une histoire longue de deux siècles qui ont vu les juifs s'inscrire dans le contrat républicain et la citoyenneté sur les bases d'une réforme drastique du judaïsme, entreprise dès 1807 avec le Sanhédrin napoléonien. Est-il prêt à renoncer à la charia au profit du droit civil ? Est-il prêt à renoncer aux lois politiques pour ne garder que les lois religieuses ? Est-il prêt à reconsidérer l'appartenance à la Oumma pour s'identifier à la nation française ? C'est pourtant sur la foi de leur réponse officielle et institutionnelle à de semblables questions que les juifs ont pu devenir des acteurs de la laïcité et de la citoyenneté. Ce fut aussi le cas des chrétiens par rapport aux prérogatives antérieures de l'Eglise. Il n'y a pas eu de laïcité sans réforme des religions. L'islam peut-il se soustraire à l'exigence qui a pesé sur les autres religions ? Quant à inscrire l'histoire musulmane dans le récit de l'histoire française, Tarik Ramadan ignore que les juifs, en France depuis les Gaulois, n'apparaissent pas dans le récit national : ni la grande culture médiévale du sud de la France et de la Normandie, ni le plus illustre commentateur des textes de tous les temps, Rachi, vigneron champenois, ni... Personne ne le demande. La Shoah est, quant à elle, une tragédie qui concerne l'histoire de France et de l'Europe, pas un symbole de l'identité juive dont les juifs seraient fiers et qu'ils imposeraient au programme de l'Education nationale. De ce point de vue-là, je serais contre l'enseignement du «fait religieux» à l'école s'il ouvre la porte à un démembrement de l'identité nationale, à la «ghettoïsation» que Tarik Ramadan perçoit dans ce qu'il appelle «le refus de l'autre». Ni le christianisme ni le judaïsme n'ont jamais demandé jusqu'à ce jour qu'un tel enseignement soit instauré.

Où se situe, à vrai dire, Tarik Ramadan, qui se présente comme un modéré et un réformateur ? Quatre jours après la publication de son article dans *Libération*, révèle le site Proche-Orient Info, il publiait exactement le même article dans le journal algérien *le Matin* (du 11 mai) avec un titre différent : «Conseil français du culte musulman : islamisation pour les indigènes et laïcité pour les Occidentaux», mais sous un autre nom, Sadek Tellah. Sadek Tellah voudrait-il nous dire que la France est une terre de guerre coloniale, opposant des «Occidentaux» à des indigènes ? Voudrait-il dire que la société française pratique l'apartheid ? Souhaiterait-il ressusciter une lutte de «libération» ? Je m'adresse ici à Tarik Ramadan. Revenons, de grâce, aux fondements d'une intégration réussie de la population immigrée et de l'islam, en faveur de laquelle tous les hommes de bonne volonté doivent oeuvrer ! Ce n'est pas en négligeant et en culpabilisant l'identité nationale française, ni en créant une concurrence aberrante avec les juifs français qu'une intégration réussie dans la citoyenneté se fera. Sauvegardons la paix publique !.